

L'Unité d'Exploration de l'Épilepsie

L'Unité d'Exploration de l'Épilepsie est constituée de cinq chambres spécialement équipées et d'une équipe de neurologues et d'infirmier(ère)s spécialisée.

L'unité est située au 3^{ème} étage, route 376.

L'examen vidéo-EEG consiste en un double enregistrement : vous êtes filmé en continu et votre activité électrique cérébrale est enregistrée par des électrodes placées sur le cuir chevelu. Le but de l'examen peut être :

- Le diagnostic de crises d'épilepsie
- La modification du traitement
- La réalisation d'une mise au point en vue d'une éventuelle intervention chirurgicale (épilepsie réfractaire)



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
DE BRUXELLES
ACADEMISCH ZIEKENHUIS
BRUSSEL



Hôpital Erasme

Route de Lennik 808-B - 1070 Bruxelles

T +32 (0)2 555 31 11 - M communication@hubruxelles.be

www.erasme.ulb.ac.be

Unité d'Exploration de l'Épilepsie

T +32 (0)2 555 43 45

Service de Neurologie

T +32 (0)2 555 34 29

M SecMed.Neuro@hubruxelles.be



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
DE BRUXELLES
ACADEMISCH ZIEKENHUIS
BRUSSEL



Unité d'Exploration de l'Épilepsie



Accueil

La veille de l'hospitalisation, un membre du personnel vous téléphonera pour rappeler et confirmer l'examen. À ce moment-là, vous aurez l'occasion de signaler si vous suivez un régime alimentaire spécial : diabétique, cétogène, végétarien, Halal, etc.

Pensez à apporter :

- Les demandes d'examens prévus pendant votre hospitalisation (prise de sang, résonance magnétique, PET-scan, etc.)
- Les documents médicaux en votre possession (dossier et/ou protocoles d'examens réalisés en dehors de l'hôpital)
- Tous vos médicaments indispensables pendant le séjour, antiépileptiques et autres, dans leur boîte d'origine et pas dans un pilulier
- Votre nécessaire de toilette (shampooing, après-shampooing, savon, serviettes, brosse à dents etc.) et un pyjama dont la blouse se ferme à l'aide de boutons vers l'avant, comme une chemise

Le jour de l'hospitalisation, présentez-vous au service des admissions qui se trouve à gauche dans le hall d'entrée de l'hôpital, une demi-heure avant votre rendez-vous dans l'unité. Munissez-vous de votre carte d'identité ou de votre passeport et de votre éventuel document d'assurance hospitalisation.

Un acompte vous sera demandé. Le montant de cet acompte peut vous être communiqué au préalable, par le Service Admissions au +32 (0)2 555 39 30. Seuls les paiements par carte bancaire sont acceptés.

Le tarif est celui d'une chambre commune, bien que vous soyez seul dans la chambre. Un lit supplémentaire est prévu pour l'accompagnant éventuel (sans frais).

Une fois arrivé dans l'unité, vous serez accueilli et installé dans votre chambre par un membre de l'équipe. Pour des raisons de sécurité, un bracelet d'identification sera placé à votre poignet. Durant votre hospitalisation, un sevrage médicamenteux progressif et/ou une privation de sommeil pour augmenter la probabilité de capter des crises seront envisagés selon les cas.

Pendant l'hospitalisation

→ Règlement de l'unité

Les visites sont autorisées de 14 à 19 heures. Les chambres étant petites, essayez de limiter le nombre de personnes présentes en même temps.

Il est interdit de fumer, y compris les e-cigarettes, tant que vous êtes dans la chambre. Si nécessaire, demandez à votre médecin traitant des patchs de nicotine, afin de vous aider pendant votre séjour. Trois sorties «cigarette» maximum seront autorisées.

Important : les portes de l'unité se ferment à 19h30. Il est demandé aux parents et accompagnants de ne pas quitter l'unité au cours de la nuit.

→ Confort

Pendant l'examen, vos déplacements seront limités dans la chambre entre le lit et le fauteuil car la longueur des câbles ne permet pas d'aller plus loin. Vous devrez demander à un membre de l'équipe de vous déconnecter afin de pouvoir utiliser les sanitaires. Nous vous conseillons d'apporter de quoi vous occuper pour tromper l'ennui.

La chambre est équipée d'une télévision. La télévision est comprise dans le forfait d'hospitalisation, vous ne devez donc pas payer de supplément « télévision » aux admissions, ni la caution. Vous disposerez d'une connexion wifi gratuite.

Les repas de l'accompagnant ne sont pas prévus pendant votre hospitalisation. Vous trouverez plusieurs restaurants et sandwicheries dans la galerie commerciale, au rez-de-chaussée de l'hôpital.

→ Hospitalisation d'enfants

Lors de l'hospitalisation d'enfants, la présence d'un parent est obligatoire.

→ Horaires

Les admissions dans l'unité se font entre 12h30 et 14h00.

Vous pouvez joindre l'unité au +32(0)2 555 37 10 (infirmier(ère)) ou au +32(0)2 555 43 45 (secrétaire).

→ Départ

Au moment de votre départ avant 11h, l'autorisation de sortie sera donnée par le médecin. Un rendez-vous sera pris pour discuter les résultats de votre examen.

N'oubliez pas de nous demander :

- Les certificats médicaux pour l'école ou le travail
- Les ordonnances éventuelles
- Les attestations de présence obligatoire pour les accompagnants

En cas d'absence un forfait pourra éventuellement vous être demandé si annulation dans un délai inférieur à 24h.

